



Charte d'utilisation d'internet, des réseaux Et services multimédia

Formation par alternance
à AZAY-LE-RIDEAU

Nom et Prénom du jeune :

Classe :

Entre : La Maison Familiale Rurale d'Azay-le-Rideau, chemin de la Noraie, 37 190 Azay-le-Rideau ; représentée par sa Direction.

D'une part

Et : (Nom & Prénom du jeune) (élève ou personne susceptible d'utiliser internet, les réseaux ou les services proposés par la Maison Familiale Rurale d'Azay-le-Rideau ci-après dénommé « l'Utilisateur »).

Préambule

La fourniture de services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de formation de la MFR. Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif.

La présente charte définit les conditions générales d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédia au sein de la MFR, ou des différents lieux de son intervention, pour sensibiliser l'Utilisateur. Elle précise les droits et obligations que tout Utilisateur s'engage à respecter.

Respect de la législation

La quantité et la facilité d'accès aux informations et contenus sur internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation, internet n'est pas une zone de non droit. Sont ainsi notamment (mais pas exclusivement) interdits et pénalement sanctionnés :

- Le non-respect des droits de la personne, principalement ;
 - L'atteinte à la vie privée d'autrui,
 - La diffamation et l'injure.
- Le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, principalement ;
 - La provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur,
 - L'incitation à la consommation de substances interdites,
 - La provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence,
 - L'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité,
- Le non-respect de la propriété intellectuelle ou artistique principalement ;
 - La contrefaçon de marque,

- La reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple : extrait musical, photographie, extrait littéraire, ...) en violation des droits de l'auteur ou tout autre personne titulaire de ces droits,
- Du titulaire de droits voisins et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle
- Le non-respect des règles relatives à la protection de la vie privée et notamment du droit à l'image
- Les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle.

Services proposés par la Maison Familiale Rurale d'Azay-le-Rideau

La MFR offre à l'Utilisateur les services d'accès aux réseaux internet/intranet suivants :

- Accès à internet
- Réseau informatique interne
- ENT : <https://mfr-azay.fr>
- Messagerie électronique interne,
- Espace de travail collaboratif (Google classroom),
- Espace de publication en ligne :
 - Site : <https://mfr-azay.fr>
 - Facebook : <https://www.facebook.com/mfrazay/>
 - Instagram : <https://www.instagram.com/mfrazay37/?hl=fr>
 - YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UC2KbVq-V4GBNLjOC-2anENA>
 - Twitter : <https://twitter.com/AzayMfr>
 - FLICKR : <https://www.flickr.com/photos/157882682@N04/albums>

Définition et droits de l'Utilisateur

L'Utilisateur peut faire partie des services des Ministères de tutelles, de l'ensemble du personnel de la MFR, des apprenants et de partenaires.

- L'Utilisateur bénéficie d'un accès aux services proposés par l'Etablissement, avec éventuellement des restrictions,
- La MFR fait bénéficier l'Utilisateur d'un accès aux services proposés après acceptation de la Charte. Cet accès doit respecter un objectif pédagogique et éducatif.
- Cet accès peut être soumis à une identification préalable de l'Utilisateur, qui dispose alors d'un « Compte d'accès personnel » aux ressources et services multimédias proposés. Le Compte d'accès d'un Utilisateur est constitué d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnels et confidentiels. Leur usage ne peut en aucun cas être cédé à un tiers à quelque titre que ce soit. L'Utilisateur est responsable de leur conservation et s'engage à ne pas les divulguer et à ne pas s'approprier ceux d'un autre Utilisateur.

Le droit d'accès, est personnel et temporaire. Il fait l'objet d'un renouvellement annuel tacite. Il disparaît dès que son titulaire ne répond plus aux critères d'attribution. L'Utilisateur peut demander à la MFR la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018.

Engagements de la MFR

La Maison Familiale d'Azay-le-Rideau s'engage à :

- Respecter toutes les règles protectrices des intérêts des tiers et de l'ordre public et à informer les autorités publiques des activités illicites qu'il pourrait constater lors de l'utilisation de ses services,
- Prévenir ou à faire cesser toute violation des droits d'un tiers en retirant les informations litigieuses accessibles par ses services ou en rendant l'accès impossible,
- Faciliter l'accès pour les utilisateurs et les autorités publiques, aux informations les identifiant : nom, adresse géographique, adresse de courrier électronique ; et le cas échéant, le nom du directeur de la publication, tenu de s'assurer que les services de la MFR n'incluent aucun contenu répréhensible,
- Détenir et conserver les données permettant l'identification de toute personne ayant contribué à la

communication au public d'un contenu dans le cadre des services proposés.

La Maison Familiale s'efforce de maintenir les services accessibles mais peut interrompre l'accès, pour toutes raisons, notamment de maintenance ou techniques, sans pouvoir être tenue pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'utilisateur. Elle essaiera de tenir les utilisateurs informés de la survenance de ces interruptions.

La MFR se réserve le droit de « modérer » les messages des apprenants envoyés et reçus dans le cadre des espaces de publication en ligne. Concernant les adultes encadrants, la MFR n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur la messagerie. Elle ne pourra, de ce fait, être tenue pour responsable des messages échangés.

L'équipe pédagogique se doit de protéger les apprenants en les préparant, en les assistant dans leur utilisation de l'internet et des réseaux numériques. L'ensemble des activités numériques effectuées dans l'enceinte et dans le cadre pédagogique de la MFR sera précédée d'explications précises données aux apprenants. Celles-ci doivent notamment porter sur les conditions visées dans cette Charte d'usage et le cas échéant insister sur des consignes spécifiques de sécurité (respect des règles de protection des œuvres, de la vie privée, des données à caractère personnel...).

La MFR garantit à l'utilisateur la « **protection des données à caractère personnel** » :

- De n'utiliser les données à caractère personnel le concernant que pour les strictes finalités pour lesquelles elles sont collectées (ouverture du compte d'accès, contrôles techniques ...),
- De lui communiquer les finalités et la destination des informations enregistrées et leur durée de conservation, laquelle ne peut, en tout état de cause, excéder ce qui est nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou traitées,
- De lui garantir un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

Des **contrôles techniques** peuvent être effectués dans un souci de :

- Protection des élèves et notamment des mineurs,
- Sécurité du réseau et/ou des ressources informatiques,
- Vérification que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs

Engagements de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur, principalement :

- L'utilisateur s'engage à utiliser les Services conformément à l'article de la charte sur le respect de la législation,
- Lorsque l'utilisateur est amené à créer ou à utiliser des documents protégés par le droit d'auteur dans le cadre des services de publication proposés par l'Ecole, il est rappelé ici, la nécessité pour l'utilisateur de faire figurer, pour chacun des documents concernés, une information sur leur propriété intellectuelle (nom(s) et qualité(s) du (ou des) auteur(s), sources et date de création), des précisions quant au caractère de chaque document (original ou adapté, nature des adaptations), ainsi qu'une indication précise sur les modes d'utilisation autorisés.

L'Utilisateur s'engage à respecter la sécurité du système ou du réseau :

- L'Utilisateur s'engage à ne pas effectuer, de manière volontaire, des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau de même qu'à l'intégrité des ressources informatiques. Il s'engage notamment à ne pas nuire au fonctionnement des services, des machines et à l'intégrité des ressources informatiques.
- L'Utilisateur s'engage à informer immédiatement la MFR de toute perte, de toute tentative de violation ou anomalie relative à une utilisation de ses codes d'accès personnels.
- L'Utilisateur s'engage à effectuer un emploi rationnel et loyal des services afin d'en éviter la saturation ou leur détournement à des fins personnelles.
- L'Utilisateur accepte que la MFR puisse avoir connaissance des informations nécessaires à l'administration du réseau et puisse prendre toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses Services. La MFR se réserve notamment la possibilité de stopper l'accès aux Services en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif.

En accord avec notre déontologie, en application avec nos pratiques commerciales dans l'établissement, l'utilisateur s'interdit à l'occasion du Service proposé par la MFR de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce.

Utilisation de l'outil informatique à la MFR ou en situation Pédagogique.

- L'accès aux matériels informatiques et multimédia n'est pas en libre-service.
- Chaque Utilisateur doit se connecter en utilisant son mot de passe personnel ou de partenaire.
- Chaque Utilisateur dispose d'un espace personnel sur le serveur, voire sur un cloud. Ses données peuvent être effacées en fin d'année. Il est donc responsable de ses sauvegardes. Les administrateurs et les formateurs ont le droit de vérifier son contenu.
- Chaque Utilisateur dispose d'une adresse de messagerie interne. Il est responsable des courriers qu'il envoie,
- Chaque Utilisateur dispose d'un accès internet via un firewall et un système de filtrage des sites : il est responsable des sites qu'il visite,
- Selon l'utilisation, le matériel ou le lieu d'utilisation, il peut être précisé un certain nombre de règles complémentaires en conformité avec la présente charte.
- L'adresse mail confiée à l'Utilisateur sera effective le temps de la formation suivie, ou le temps d'utilisation du service.

Les signataires ci-dessous déclarent avoir pris connaissance et approuvé le document intitulé « charte d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédia » annexé au règlement de la Maison Familiale Rurale d'Azay-le-Rideau.

<p>Pour la Maison Familiale Rurale</p> <p>Le Directeur : B. ROYER</p>	<p>L'Utilisateur : <u>Nom & Prénom du jeune:</u></p> <p>.....</p> <p>Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »</p> <p>Pour les personnes mineures, signature des responsables, précédée de la mention « lu et approuvé »</p>
---	---